

Prévention du risque d'inondation (P.P.R.I.)



Zones à risque délimitées par le P.P.R.I.

(voir annexes du P.L.U., servitudes d'utilité publique, IV B 2°)



Zone d'expansion des crues (verte) délimitées par le P.P.R.I.

(voir annexes du P.L.U., servitudes d'utilité publique, IV B 2°)

Prévention du risque de mouvements de terrain



Zones d'anciennes carrières souterraines

(voir annexes du P.L.U., servitudes d'utilité publique, IV B 3°)



Zone comportant des poches de gypse antéludien

(voir annexes du P.L.U., servitudes d'utilité publique, IV B 2°)



Zone supplémentaire comportant des poches de gypse antéludien